



La confiance peut sauver l'avenir

# « La TOULINE », dispositif expérimental de suivi des jeunes sortants de la protection de l'enfance

12 octobre 2018



Pauline BEYDON, Fondation Apprentis Auteuil



# Contexte et enjeux de l'expérimentation



# Des chiffres interpellant...

- En France, **323 560 jeunes** faisaient l'objet d'une mesure d'aide sociale à l'enfance en 2014 (un peu moins de **2%** de l'ensemble des moins de 18 ans et 18 900 jeunes majeurs étaient pris en charge par la protection de l'enfance, soit **0,82%** des 18-21 ans)
- **15%** des sans domicile fixe ont été placés dans leur enfance au titre de la protection de l'enfance, cette part atteint **36% pour ceux âgés de 18 à 25 ans**
- Les jeunes filles placées ont 13 fois plus de risque d'avoir une grossesse précoce à 17 ans, qu'un tiers des enfants placés présenteraient un handicap physique ou mental et que 23% des jeunes placés ne sont plus scolarisés dans une formation diplômante à 17 ans
- Les jeunes sortant de l'ASE subissent une véritable injonction à l'autonomie dès l'approche de leur majorité.
- **L'âge de la décohabitation avec les parents est de 23 ans en moyenne pour tous les autres jeunes et que le premier emploi stable n'intervient pas avant 27 ou 28 ans.**
- **Avis du 13 juin 2018, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) préconise de revoir urgemment les modalités de sortie des jeunes majeurs issus de l'aide sociale à l'enfance, victimes d'une injonction à l'autonomie beaucoup trop précoce.**



# Apprentis d'Auteuil : une tradition de fidélité aux anciens, une interpellation des pouvoirs publics et une tentative de réponse

- **3 000 jeunes** confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance à un établissement Apprentis d'Auteuil
- Article 1 de la Fondation d'Auteuil : La Fondation d'Auteuil s'engage dans ses statuts depuis 1966 a « aider et soutenir dans la vie les jeunes accueillis dans ses établissements, en s'efforçant de maintenir, avec eux et entre eux, des liens de confiante amitié ».
- Une tradition de « service des anciens »
- La publication d'un plaidoyer pour la jeunesse en difficulté avec un volet essentiel autour de la question des sortants de l'ASE
- Le lancement d'une expérimentation il y a 2 ans et demi : **LA TOULINE**



# LA TOULINE....



# LA TOULINE...

- **4 Territoire expérimentaux**
  - Nord
  - Cote d'or (Dijon)
  - Val d'Oise
  - Paris
- **Public cible**
  - Les anciens des établissements Apprentis d'Auteuil (protection de l'enfance ou scolaire) depuis moins de 3 ans
  - Ayant bénéficié d'une prise en charge en protection de l'enfance, essentiellement aux AA
  - Ayant au moins 17 ans
- **Objectifs :**
  - Offrir au(x) jeune(s) après la sortie un lieu d'écoute et de dialogue afin de favoriser leur ancrage humain, base de leur insertion sociale.
  - Construire et assurer avec ceux qui en ont le besoin et l'envie un accompagnement personnalisé et renforcé, visant à soutenir leurs démarches sur les différents champs d'accès à l'autonomie et à la vie d'adulte
  - Tisser des partenariats privilégiés pour relayer et orienter le jeune en vue de favoriser une réponse à ses besoins urgents et contribuer à son ouverture sur l'extérieur.



# PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES ET PROCESSUS ENTREE

## PROFIL

- Un âge moyen de 20,7 ans
- $\frac{3}{4}$  de garçons en moyenne
- Logement : 24% en hébergement social (dont FJT, hôtel social), 38 % en location, 17 % chez un membre de la famille, 18 % à titre gracieux. Encore 8 jeunes en squat ou hébergement d'urgence
- Plus de la moitié des jeunes ont un niveau V en formation, un quart un niveau IV
- 23 % déclarent de 500 € à 1 000 € par mois
- Près de la moitié sont des Jeunes Non Accompagnés : enjeu spécifique de la régularisation
- Emploi/formation : 1/3 est encore inscrit dans un parcours de formation; 2/3 en emploi précaire ou recherche d'emploi

## PROCESSUS ENTREE

- L'enjeu du passage de relais, d'information avant la sortie de l'établissement
- Une sollicitation à l'initiative du jeune mais avec possibilité de forte incitation
- Importance de la confiance nouée avec l'établissement d'origine

# FORMAT DE L'ACCOMPAGNEMENT

- **Une nature et un rythme de contact adaptés aux demandes des jeunes**
  - Un moyenne lissée de 14 contacts répertoriés par jeune (56% des échanges sont physiques, ¼ par téléphone, moins de 2 fois sur 10 par sms/mail ou facebook.
  - Des contacts sur sollicitation les jeunes qui nécessitent une grande souplesse des coordinateurs, qui s'attachent tout de même à les informer de leur disponibilité importante mais cadrée (sortir du rythme du foyer)
  - Un rythme de contacts qui évolue dans le temps avec souvent une première année un accompagnement dit renforcé en face à face (à l'ASG, 1 rencontre par semaine obligatoire dans le cas d'un hébergement)
- **Une relation avec les coordinateurs que les jeunes qualifient de « lien de confiance », à mettre en regard de l'effet du dispositif sur la sécurité affective des jeunes.**
- **Un accompagnement très majoritairement individuel**
- **Des temps forts ou activités susceptibles de fédérer les jeunes sortants :**
  - Temps festifs: barbecue à Lille, Noël/Pâques à l'ASG...
  - Activité commune : Futsal à l'ASG



# LES PROBLEMATIQUES RENCONTREES PAR LES JEUNES

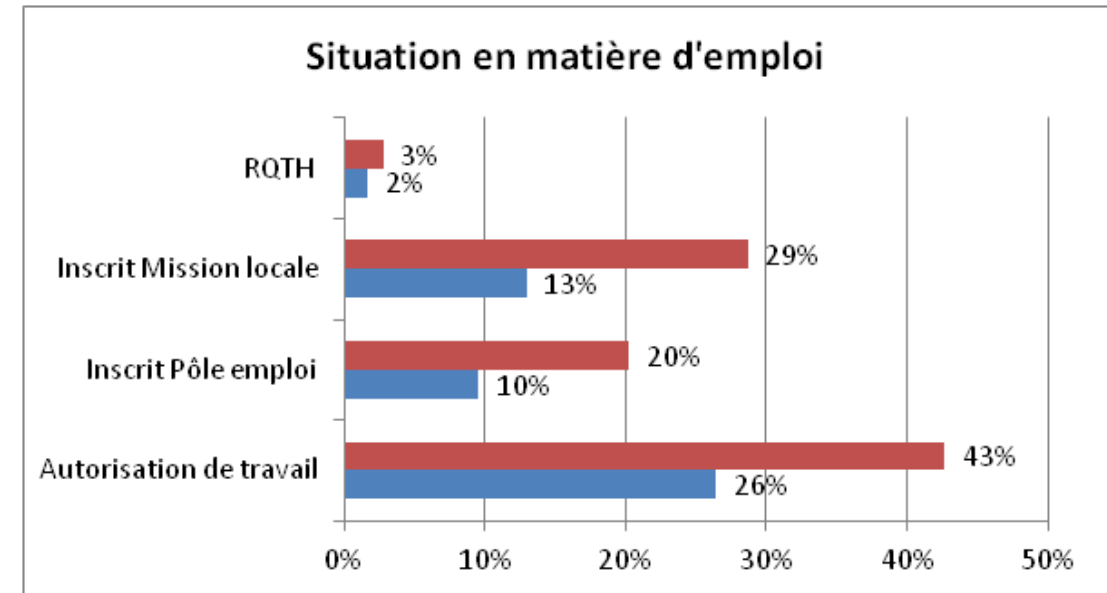
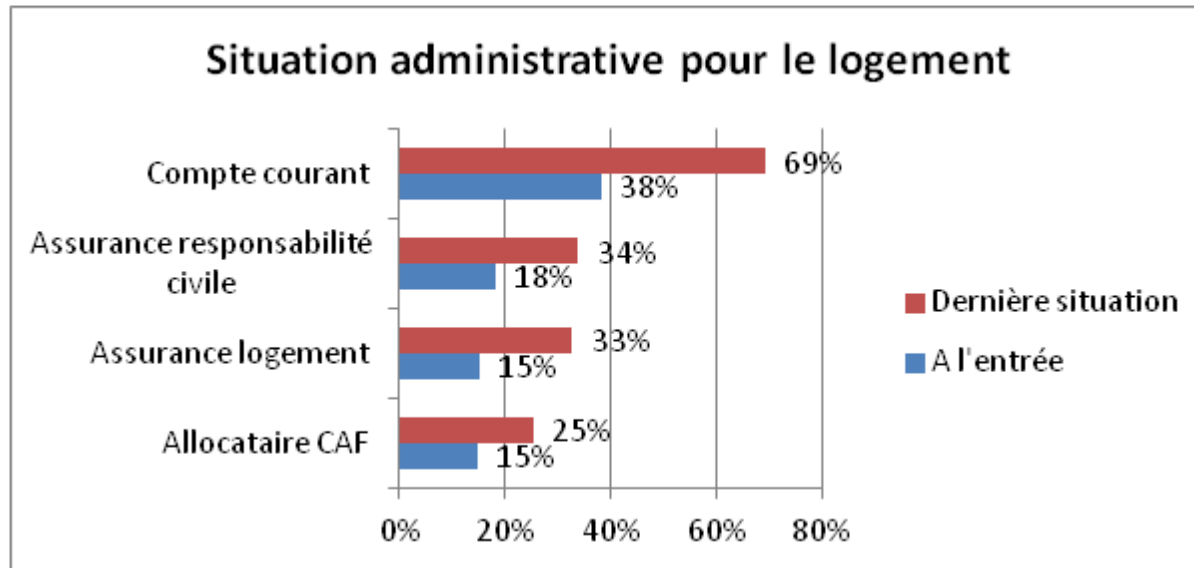
- En premier lieu, la recherche d'un interlocuteur de référence
    - Une personne de confiance, vers qui se tourner si besoin (« au cas où »), auprès de qui recevoir un avis, du réconfort, entretenir un lien de continuité
    - Une porte d'entrée pour aborder une situation globale, formaliser les axes à travailler, construire un projet de vie (logement, formation, emploi...)
    - Un interlocuteur disponible pour répondre à des demandes ou besoins ponctuels ou urgents, sans rendez-vous
- 1 échange sur 2 répond à une demande de « lien » du jeune : échange global, partage convivial...
- « Elle est toujours présente », « On parle de tout », « avec elle je peux parler de trucs plus perso. Elle s'occupe de moi »*
- « C'est mon contact le plus proche »*

# LES PROBLEMATIQUES RENCONTREES PAR LES JEUNES

- **Des besoins qui varient selon les profils de jeunes...**
  - En particulier, un profil de jeunes en progression : les Jeunes non accompagnés (JNA)
  - A Paris et dans le Val d'Oise, la majorité des jeunes accompagnés dans le cadre de la Touline sont des JNA
  - A Lille, la politique du Conseil Départemental (réduction drastique de contrats jeunes majeurs) a propulsé comme axe prioritaire et urgent la question de l'accès au logement pour les jeunes sortant d'établissement de l'aide sociale à l'enfance
  - A Dijon, la majorité des demandes concerne la vie sociale (avec le logement en premier, l'administratif, puis la santé). En sortie du SAAIVP, la situation relative au logement est le plus souvent traitée.
- **Une donnée essentielle : l'existence d'un filet de sécurité familial**

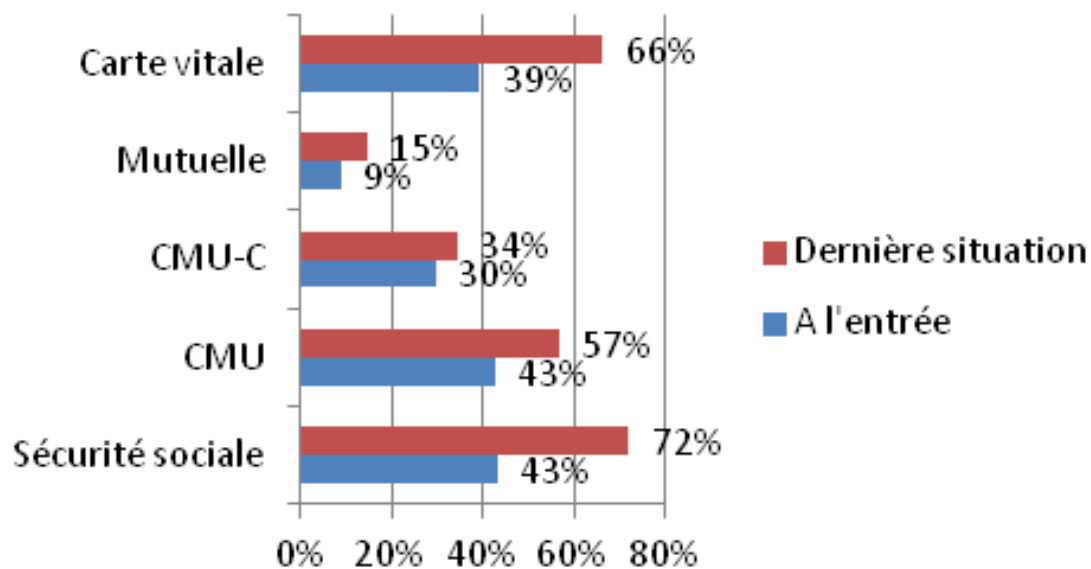
# LES EFFETS DU DISPOSITIF

- RESULTATS ISSUS DE L'ETUDE D'IMPACT SOCIAL DE L'EXPERIMENTATION (cabinet GESTE) – Chiffres à novembre 2017

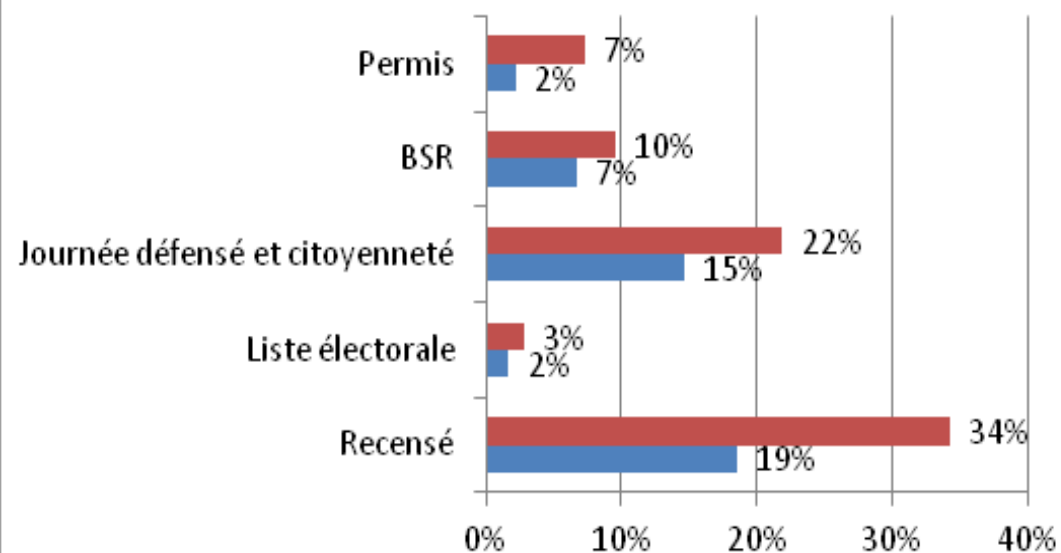


# LES EFFETS DU DISPOSITIF

## Situation administrative en matière de santé



## Situation en matière de citoyenneté et mobilité



# LES EFFETS DU DISPOSITIF

**Une continuité dans la prise en charge, à la sortie des structures de protection sociale, qui permet d'éviter les parcours d'exclusion**

- La prise en charge des situations d'urgence et l'anticipation des situations à risque

*A Lille, une jeune fille explique qu'elle a connu « une galère » après avoir perdu son travail. Le coordinateur de la Touline l'a orientée vers le Secours Populaire.*

*Une jeune fille en errance s'est adressée à la Touline après s'être impliquée elle-même à plusieurs reprises dans des situations à risque. Elle explique s'être adressée à la Touline pour éviter à nouveau le « dérapage ».*

- Un dispositif salué par les partenaires, qui permet de répondre à une demande d'accompagnement longue à obtenir dans le cadre du droit commun (ex d'un SAVS pour un jeune en situation de handicap)

# LES EFFETS DU DISPOSITIF

## L'inscription dans un parcours d'insertion (1/2)

- Les jeunes déclarent que leur parcours de formation et/ou parcours professionnel est un sujet abordé systématiquement dans le cadre de l'accompagnement par la Touline
- L'accompagnement dans le cadre de la Touline limite les situation de NEET (not in education, employment or Training) : plusieurs jeunes expliquent que le coordinateur les a poussé à poursuivre ou reprendre une formation, à chercher un emploi, ou les a aidé à trouver une entreprise pour faire un apprentissage.

*« C'est eux qui m'ont poussée à travailler. Toute seule j'aurais rien fait. C'est eux qui me forcent à chercher du boulot, je suis quelqu'un qui lâche les choses. » (Lille)*

*Un jeune homme explique que la coordinatrice de la Touline l'a aidé à mener une activité d'auto-entrepreneur pour bénéficier d'un complément de revenu.*

*Une jeune explique qu'après avoir eu son enfant, elle vient chaque semaine pour travailler un projet de reprise d'emploi. A ce jour, ils ont réécrit son CV, une première LM, et réalisé des simulations d'entretiens d'embauche.*

# LES EFFETS DU DISPOSITIF

## L'inscription dans un parcours d'insertion (2/2)

- Les demandes relatives aux soins semblent rares, en dehors d'une aide au renouvellement CMU et carte vitale ou d'orientation vers des médecins
  - Des partenariats à développer pour répondre aux problématiques lourdes Vers une plus grande autonomie dans les démarches administratives
  - Un sujet principalement travaillé auprès des JNA, en orientant si nécessaire vers des associations/bénévoles spécialisés (SOS refoulement à Dijon): renouvellement de carte de séjour, demande de réciprocité, démarche d'obtention de la nationalité...
- Des résolutions de situations utiles à l'insertion sociale du jeune (accès à un logement, possibilité de travailler)
  - Plus largement: déclaration d'impôts, gestion d'impayés logement...
- Un accompagnement, qui à l'avis de l'ensemble des jeunes interrogés, leur a permis d'être plus autonomes dans leurs démarches du fait de la posture des coordinateurs sur l'apprentissage à « faire ».
  - Les préparations à la sortie en établissement ne sont de fait pas suffisamment opérationnelles (pas de nécessité immédiate d'action) pour permettre l'autonomie.

# LES EFFETS DU DISPOSITIF

## Un gain en autonomie progressif, au rythme du jeune

- Au fur et à mesure de l'accompagnement, la fréquence des contacts diminue (passant d'un contact en face à face hebdomadaire à des contacts ponctuels par SMS), car les jeunes gagnent en autonomie
- Les coordinateurs accompagnent cette prise d'autonomie progressive, tout en restant vigilant (« il prend de mes nouvelles », jeune)
- Dans certaines circonstances, le rythme de l'accompagnement peut s'intensifier à nouveau (perte d'emploi, recherche d'un nouveau logement,...)
- Les jeunes apprécient de maintenir un contact, même distendu, avec le coordinateur, comme « filet de secours »

« *Ils t'accompagnent et te donnent des conseils, donc ça donne envie d'être autonome, tout en sachant que tu peux les appeler en cas de problème.* »

- La majorité des jeunes rencontrés pointent une amélioration de l'estime de soi  
« *J'étais encore un enfant. Tout le monde m'a aidé, m'a secoué, m'a dit de me reprendre en main* ». Lille



# LES EFFETS DU DISPOSITIF

## UNE SECURITE AFFECTIVE

- Le coordinateur de la Touline représente une sécurité affective
- La Touline est vue comme un « repère », une « balise » pour les jeunes, malgré le fait que l'accompagnement religieux ne soit pas abordé directement
- L'accompagnement par un bénévole peut être le vecteur de création d'un réseau, et permet aux jeunes de s'entourer de différentes personnes sur lesquelles s'appuyer
- Pour certains jeunes, la Touline joue un rôle de famille de substitution. C'est le cas en particulier quand la Touline s'inscrit en continuité de l'expérience en établissement (Lille), ou pour les MNA qui n'ont pas d'autre repères en France.

• ?

*« Si je n'avais pas [le coordinateur], je devrais me débrouiller toute seule, c'est bien de pouvoir poser des questions »*

*« On ne se sent pas laissés aller dans la nature, il y a un soutien possible au cas où »*

*« [Le coordinateur], c'est le seul qui va se déplacer si besoin »*

*« L'ensemble de mon entourage vient de l'établissement, et le lien est maintenu grâce [au coordinateur]. Aujourd'hui, c'est ça ma famille. »*

# LA PLUS VALUE DU DISPOSITIF

## Un accompagnement global, « qui va jusqu'au bout »

- La Touline permet aux jeunes d'être accompagné en globalité sur leur situation. Quand ils ont un problème, qui souvent ne rentre pas dans une « case », ils vont donc spontanément s'adresser au coordinateur
- Le coordinateur apporte des ressources, accompagne dans la réalisation des démarches (sans faire pour), et suit jusqu'au bout les résultats des différentes actions engagées

*« Un accompagnement qui porte sur tout, pas seulement sur l'administratif, mais aussi sur les points émotionnels, avec du réconfort : en tant que jeunes comme nous surtout, on peut en avoir besoin »*

## Un dispositif souple, et réactif

- La Touline permet au jeune de solliciter autant que de besoin, pour poser une question spécifique, ou obtenir une aide dans l'urgence
- Peu contraignant, le format de l'accompagnement s'adapte aux besoins du jeune et à sa demande (bien qu'il faille fixer des limites pour les coordinateurs)
- Le rythme de l'accompagnement peut varier selon les sollicitations, et les périodes



# ET APRES....



# QUESTIONS ET ENJEUX....

## LE FINANCEMENT

- A ce jour financement par du mécénat et du FSE

## LA DUREE

- 3 ans ? 5 ans? Pour la vie ?.....

## LE NOMBRE DE JEUNES

- Calibrage RH

## EN FAIRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE en évitant le risque de substitution aux contrats jeunes majeurs

- Plan pauvreté....

*MERCI POUR VOTRE ATTENTION*



La confiance peut sauver l'avenir